



Le TriviCourtois

n°13 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Novembre 2018



Le mot des élus

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons pour ce TriviCourtois de la rentrée. Vous découvrirez les dernières informations municipales. Les vacances sont terminées et beaucoup de travail attend les uns et les autres. L'activité de vos élus n'a pas cessé pendant la saison estivale et nous sommes convaincus d'exercer pleinement toutes les compétences dévolues à notre commune et de la nécessaire proximité que nous devons entretenir avec nos concitoyens. Notre ambition n'a pas changé, elle est toujours de faire de notre pôle équipé un territoire de projets, de création et d'innovation.

Le mot du Maire

J'espère que vous avez passé un bon été et que vous avez bien supporté la rentrée.

Je voudrais saluer les nouveaux habitants, les nouveaux acteurs économiques, leur souhaiter à tous la bienvenue à Saint-Trivier-de-Courtes, les inviter à rejoindre les forces vives de la commune, à l'image des multiples associations et leur recommander de ne pas hésiter à apporter leur contribution pour accompagner et profiter de notre dynamisme.

Ce journal municipal a comme objectif d'informer mais doit aussi être un moyen d'échanger entre nous tous. Je souhaite qu'il devienne un peu plus interactif et qu'il soit un véritable service public de communication et de dialogue ouvert à tous, la Commission municipale n'attend que ça.

2018 est le témoin d'un grand nombre d'évènements qui mettent notre commune en

valeur, et qui sont le fruit de beaucoup d'efforts des uns et des autres. Des événements, mais aussi des actions, des démarches plutôt proactives qui doivent nous permettre d'améliorer notre rapport au temps et à ce qui se passe autour de nous. Ces changements, que nous devons comprendre et assumer, seront positifs si nous savons cibler nos efforts sur les actions contrôlables par nos concitoyens et concentrer notre énergie pour trouver les moyens d'agir.

Pour être plus concret, je me dois de vous rappeler mon mot du Trivicourtois n°11 qui traçait parfaitement les actions qui sont le quotidien de vos élus pour vous permettre de voir votre avenir avec optimisme.

Ma conclusion à ce « mot du Maire » je l'emprunterai à une citation d'Henri FORD « se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

Règlement de voirie de la commune

TITRE III - DROITS ET OBLIGATIONS DU RIVERAIN

Article 23 - 1

Propreté des trottoirs et des parties privatives comprises entre le domaine public et les limites de propriétés.

- 1 - L'entretien des trottoirs, désherbage, balayage, enlèvement de la neige et du verglas, incombe aux riverains au droit de la propriété, conformément au règlement sanitaire départemental en vigueur.
- 2 - Les parties privatives comprises entre le domaine public et les limites de propriétés seront entretenues régulièrement par les riverains. Ils devront également nettoyer et supprimer les mauvaises herbes poussant en limite de clôture sur la partie du domaine public.

Ce règlement est consultable sur www.saint-trivier-de-courtes.fr, page Mairie

Bénévolat

Du latin Benevolus [bene, voulant dire bien] et volo [voulant dire je veux]

Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure,
Dans un monde où l'argent impose sa culture,
Dans un monde où parfois l'indifférence isole,
Les anges existent encore, ce sont les bénévoles.
Ces gens qui par souci du sort de leur prochain,
Prennent un peu de leur temps pour tendre la main.
En s'oubliant parfois, ces personnes se dévouent,
Ne les cherchez pas loin, ils sont parmi nous.
Etant fort discrets ils ne demandent rien, ni argent ni merci.
Pendant ce qu'ils donnent n'a pas de prix.
Tout ce qu'ils offrent c'est leur soutien,
Pour aider à de meilleurs lendemains.
Le bénévolat c'est une partie de leur vie.
Rien ne peut l'acheter, mais cela mérite mille mercis...
Il faut le reconnaître, bien des associations
Grâce à eux ont pu naître et se doter d'un nom.
S'ils n'existaient pas il faudrait les inventer,
Ces gens hors du commun, plein de bonne volonté.
Sans le bénévolat, pas de belle société,
C'est une espèce menacée à protéger...
Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du geste, du temps,
du cœur,
Il n'a pas de prix mais tellement de valeur.
Il faut rendre hommage à tous ces acteurs de la vie
associative,
Et ne pas hésiter à les aider malgré les aléas de notre vie
active.
A vous tous amis bénévoles, nous formulons ce souhait,
Puissiez-vous recevoir autant que vous donnez...

Travaux

Équipement d'accueil

Les travaux de construction de l'équipement d'accueil, rue du Stade, ont repris après une période d'arrêt due aux congés d'été. Les enrobés sont faits, la charpente est posée et le bâtiment sera hors d'eau fin octobre. La rénovation des vestiaires existants est en cours. Les nouvelles portes et fenêtres ont été posées et les locaux ont été isolés. Les délais sont respectés et le bâtiment pourra être livré en fin d'année.



CA3B

GRAND  bassin de
BOURG-EN-BRESSE
communauté d'agglomération

Une nouvelle intercommunalité au service des habitants

La CA3B [Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse] est née officiellement, le 1^{er} janvier 2017, de la fusion des intercommunalités de Bourg-en-Bresse, Bresse Dombes, Sud Revermont, Coligny, La Vallière, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes, Treffort-en-Revermont et du Syndicat mixte Cap3B.

Dès la création de l'Agglomération, les élus ont choisi une organisation décentralisée avec des accueils du public au siège de Bourg en Bresse, mais aussi dans les pôles territoriaux situés à Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse et Val-Revermont. Ces pôles assurent la gestion de proximité. L'Agglomération exerce toutes les compétences qui étaient auparavant celles fusionnées. Les élus travaillent à l'élaboration d'un projet de territoire qui précisera une stratégie de développement.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'AGGLOMÉRATION

75 communes réunissant 133 000 habitants. 119 élus au conseil communautaire et 10 conseillers délégués. 600 agents qui dépendent de quatre directions générales : économie/attractivité, infrastructures /aménagement, ressources/moyens, proximité.

Parmi les équipements et services de proximité gérés par la nouvelle agglomération : 6 multi-accueils, 2 micro-crèches, 6 relais assistants maternels, 9 centres de loisirs, 10 déchèteries, 25 parcs d'activités économiques, 2 terrains de rugby, 8 terrains de football, 7 gymnases.

Actualités

Quand vous achetez auprès d'une petite entreprise, vous m'aidez par la 3^e plus grosse multinationale à acheter son 81^e chalet.
Vous aidez une petite fille à prendre des cours de GYMNASTIQUE
Vous aidez un petit garçon à s'acheter un nouveau VÉLO.
Vous aidez une maman et un papa à mettre de la NOURRITURE dans leurs assiettes.
Merci d'acheter local !

FÊTE DE L'AGRICULTURE

Le 26 août, l'association l'Agriculture en Fête a organisé sa journée festive. L'inauguration s'est déroulée en présence du député Xavier Breton, du sénateur Patrick Chaize, du président de la CA3B Jean-François DEBAT, de la conseillère départementale Valérie GUYON, du maire de Saint-Trivier Michel BRUNET et des élus locaux. À cette occasion quelques exposants ont fait le déplacement. Parmi eux, l'association Patois Traditions et Métiers d'Autrefois de Saint-Trivier-de-Courtes a tenu un stand en proposant



des gaufres à l'ancienne et en faisant découvrir les vieux métiers. Cette année encore, l'exposition de vieilles voitures et de vieux tracteurs était de la partie. L'association Trividanse a assuré l'animation de la journée avec des danses country et diverses. Le traditionnel repas poulet de Bresse rôti au feu de bois a régalé les papilles.

MOMENTS CULTURELS

La musique ouvre les festivités de l'été. Le vendredi 30 juin s'est déroulée une grande soirée cabaret-feu d'artifice et bal, l'occasion de fêter les 140 ans de notre Harmonie pourtant si jeune encore.

Le samedi 1^{er} juillet, la société musicale Haute Bresse accueillait les harmonies du regroupement Bresse-Revermont ainsi que l'école de musique et l'Harmonie de Jujurieux en invitée d'honneur. Félicitons et remercions la société musicale de ce magnifique week-end sous le soleil...

Le festival théâtre sur un plateau devient un incontournable de l'été. Cet été encore, deux pièces de Shakespeare ont été jouées sous la Carronnière. Moments inoubliables de théâtre populaire où les grands textes deviennent facilement accessibles grâce à une interprétation de grande qualité professionnelle. Bravo aux artistes et aux bénévoles et à l'année prochaine !

Pour clôturer, la peinture et la sculpture ont été mises à l'honneur grâce à Aintrio et son exposition permettant de remplir nos yeux de beauté et d'émotions.

LA BUVETTE DU MARCHÉ

Afin d'animer le marché dominical et créer de la convivialité, la municipalité a demandé aux associations si elles voulaient tenir, à tour de rôle, une buvette. Plusieurs associations ont répondu présent et chaque dimanche matin c'est une bonne odeur de crêpes, gaufres bressanes et autres délices qui parfume la Grande Rue.

Pour le bon déroulement du marché et pour des raisons de sécurité, il est rappelé que le stationnement et la circulation de tous véhicules



sont totalement interdits sur toute la longueur de la Grande Rue de 6h30 à 13h30 (arrêté municipal du 11 décembre 2012).

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Elle a lieu le vendredi. Les conteneurs peuvent être déposés le **jeudi soir à partir de 20 heures**, mais les sacs poubelles doivent **impérativement** être posés le **vendredi matin le plus tôt possible**. Régulièrement des sacs déposés la veille sont éventrés par des animaux errant la nuit et les déchets éparpillés sur la voirie. Les éboueurs ne prennent pas les sacs déchirés.



La pollution de la rue est passible d'une amende de 68 €.

Une fois le ramassage effectué, les conteneurs doivent être retirés de la voie publique le plus tôt possible. Veuillez également **à respecter le point de dépôt de vos conteneurs et sacs**, qui est attribué à votre quartier.

DÉCOUVREZ SAINT-TRIVIER EN VISION 360 °

En visitant le site internet de Saint-Trivier-De-Courtes, www.saint-trivier-de-courtes.fr, et en cliquant sur le lien Saint-Trivier en 360°, vous pourrez survoler la commune grâce à une vision aérienne filmée par un drone...

État civil

NAISSANCES

- KSOURI Agathe, Andréa, Juliette, le 30/05/2018
- VEUILLET Marie-Julie, Isabelle, Chantal, le 20/06/2018
- TERRIEN Timéo, le 11/07/2018
- BEY Alexis, le 26/09/2018

MARIAGES

- Patrice THUAUD et Lydie BASSET, le 11/08/2018
- Thomas DOURY et Jennifer TUDO, le 11/08/2018
- Nicolas CHERPAS et Jessica BOUFAKROUN, le 25/08/2018

DÉCÈS

- PIRAT épouse BOUILLET, Marie-Christine, le 25/06/2018
- DOURY épouse CHANEL, Marie-Solange, le 13/08/2018
- FELIX Albert, le 28/08/2018
- MAZUY Armand, Roger, Auguste, le 19/09/2018

Décès à maison de retraite :

- CAVARD épouse SALLET, Odette, Yvonne, le 31/07/2018
- MALLINJOURD Henri, Firmin, le 08/08/2018
- VIEUX, épouse LAVIGNE, Huguette, le 12/08/2018
- PONT André, Alphonse, le 21/08/2018
- THEVENARD, épouse BASSET Bernadette, Monique, le 23/08/2018

Fusion des clubs de football

FC Bresse Nord est né de la fusion de l'US Haute Bresse et du football-club Lescheroux-Saint Julien. Unissant les joueurs dans les équipes jeunes depuis de nombreuses années déjà, cette fusion en est la résultante et l'élargissement à toutes les équipes. Le nouveau club compte 250 licenciés, 30 dirigeants, des équipes dans toutes les catégories et même une féminine. Les matchs se déroulent à Lescheroux, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Jean-sur-Reyssouze et Saint-Trivier-de-Courtes. L'équipement d'accueil financé par la seule commune de Saint-Trivier, situé à côté du stade municipal, sera prochainement terminé et offrira au nouveau club, une structure digne de ses ambitions.



La vogue

Favorisée par le beau temps, la vogue et les manifestations organisées par les associations du village et la municipalité ont connu une belle réussite.

► **Vendredi** : la course cycliste organisée par Bourg Ain Cyclisme sous l'égide du Comité des Fêtes et de la municipalité, a remporté un vif succès tant en nombre de coureurs que de spectateurs massés tout le long du circuit de 1,1 km.

► **Samedi** : le Comité des Fêtes, organisateur d'un concert gratuit, a lancé l'ambiance avec les deux groupes musicaux invités : les Intern's et Némésis Revival. Tout à côté, les forains proposaient leurs manèges et leurs attractions comme chaque année. Alors que les Ventres Jaunes donnaient un concert à la Maison de Retraite et que le TCI de Haute Bresse proposait les finales de son tournoi de tennis, AINTRIO, organisait son exposition à l'Espace Carronnière. Mais la fête patronale c'est aussi l'incontournable repas « bréchets », impeccablement organisé au Gymnase par le Club de Foot.

► **Lundi** : l'après-midi, concours de pétanque du Comité des Fêtes et en soirée, concert de qualité donné par l'Harmonie de la Haute Bresse. La nuit tombée, un superbe feu d'artifice offert par la municipalité a été tiré à la grande joie des villageois mais aussi des très nombreux spectateurs venus des alentours, attirés par la qualité du spectacle pyrotechnique de Saint-Trivier.



La Croix Blanche

